

POINT DE SITUATION CAS COVID-19

Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par les laboratoires publics et privés. **Attention** : depuis le mercredi 23 septembre, le décompte des cas confirmés se base sur de nouvelles modalités de traitement des données de Santé publique France. Les statistiques fournies comptabilisent désormais uniquement les résidents bretons, qu'ils aient été testés en Bretagne ou ailleurs en France.

Par rapport au vendredi 12 février, la Bretagne enregistre 3 247 cas supplémentaires.

Le nombre de cas de Coronavirus Covid-19 confirmés en Bretagne par diagnostic biologique depuis le 28 février est de **80 465 (+ 3 247 depuis vendredi 12 février)** ainsi répartis :

- **37 694 (+ 1 565 depuis vendredi 12 février)** personnes résidant en Ille-et-Vilaine ;
- **14 781 (+ 463 depuis vendredi 12 février)** personnes résidant dans le Finistère ;
- **16 483 (+ 765 depuis vendredi 12 février)** personnes résidant dans le Morbihan ;
- **11 507 (+ 454 depuis vendredi 12 février)** personnes résidant dans les Côtes d'Armor.

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne actuellement :

- **49** (-6 depuis **vendredi 12 février**) en service de réanimation ;
- **664** (-19 depuis **vendredi 12 février**) autres modes d'hospitalisation ;
- **4 544** (+204 depuis **vendredi 12 février**) ont regagné leur domicile ;
- **+62 décès** à déplorer depuis **vendredi 12 février** (soit **1 076 décès** au total dans le cadre des prises en charge hospitalières).

→ *Les données détaillées par département se trouvent en annexe*

Point de situation EHPAD :

- **458 EHPAD** ont déclaré au moins 1 cas confirmé par test PCR (+13 depuis **vendredi 12 février**) ;
- **278 résidents y sont décédés** (+5 depuis **vendredi 12 février**).

POINT VACCINATION



Depuis le 4 janvier 2021, **197 949 vaccinations*** ont été effectuées (dont 56 376 concernent la 2^e injection) :

- **59 478** en Ille-et-Vilaine (dont 19 729 pour la 2^e injection)
- **42 088** dans le Morbihan (dont 8 857 pour la 2^e injection)
- **55 177** dans le Finistère (dont 17 303 pour la 2^e injection)
- **41 206** dans les Côtes d'Armor (dont 10 487 pour la 2^e injection)

* Données au 18/02

POUR S'INFORMER

0800 130 000

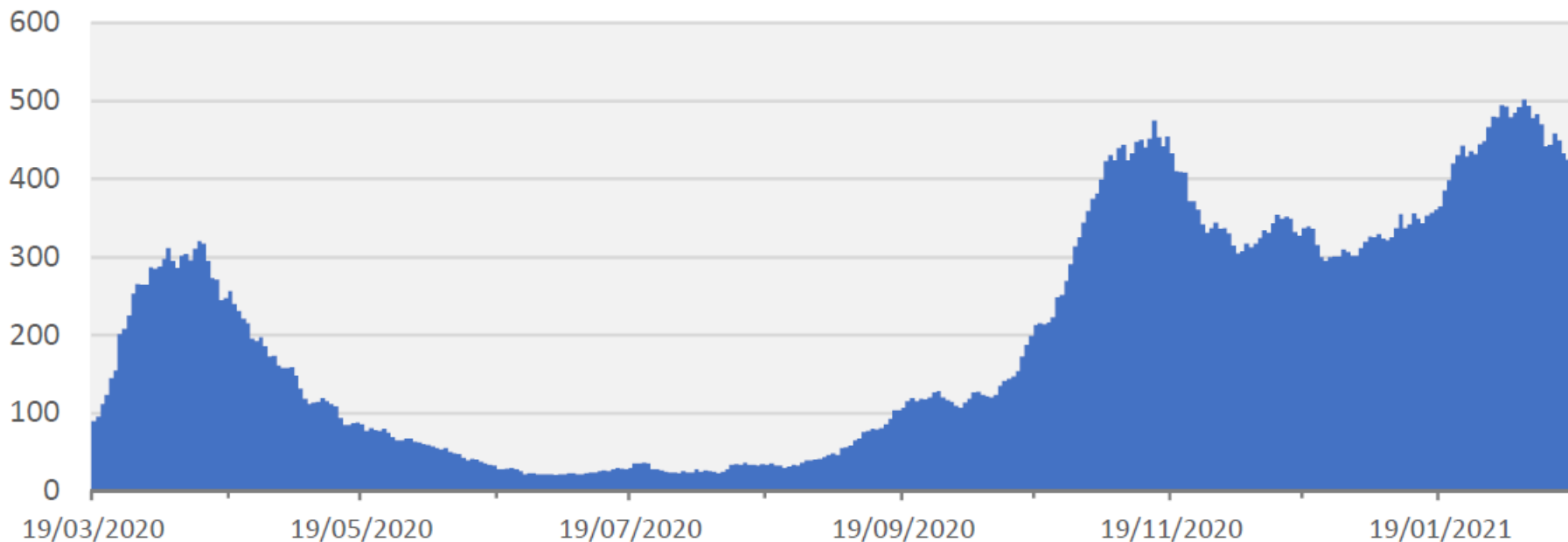
Numéro vert national appel
gratuit, 7j/7 24h/24

Toutes informations complémentaires

- www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus
- www.bretagne.ars.sante.fr

NOMBRE DE PATIENTS COVID+ DANS LES ETABLISSEMENTS SANITAIRES

Nombre de patients en hospitalisation conventionnelle - Bretagne



→ *Les taux d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 se trouvent en annexe*

TAUX D'INCIDENCE PAR TERRITOIRE *(sur 7 jours, pour 100 000 habitants)*

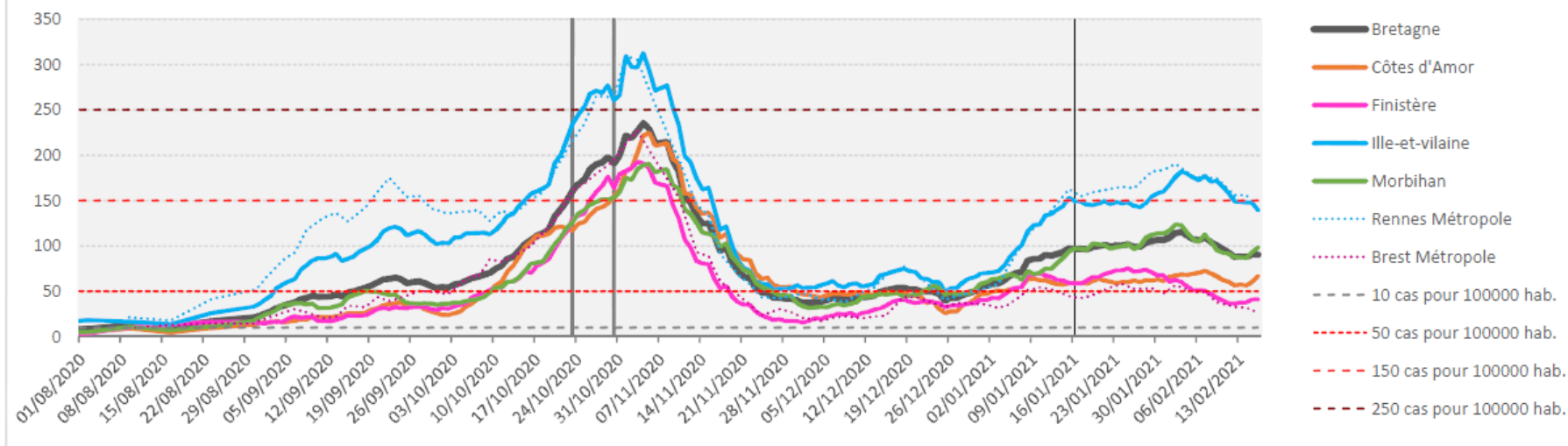
Indicateur	Période d'analyse		Côtes d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne
	Du (inclus)	Au (inclus)					
Taux d'incidence (pour 100 000 habitants)	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	61,73	71,70	144,44	96,48	99,09
	mer 27/01/2021	mar 02/02/2021	67,09	62,54	176,24	123,48	113,97
	mer 03/02/2021	mar 09/02/2021	66,42	43,24	171,62	95,29	100,74
	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	66,80	41,10	139,20	98,30	90,40

Source : Santé publique France, traitement national des données SIDEP

Indicateur	Période d'analyse		Rennes Métropole	Brest Métropole
	Du (inclus)	Au (inclus)		
Taux d'incidence (pour 100 000 habitants)	mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	163,90	52,50
	mer 27/01/2021	mar 02/02/2021	190,50	56,90
	mer 03/02/2021	mar 09/02/2021	174,70	37,90
	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	139,80	26,20

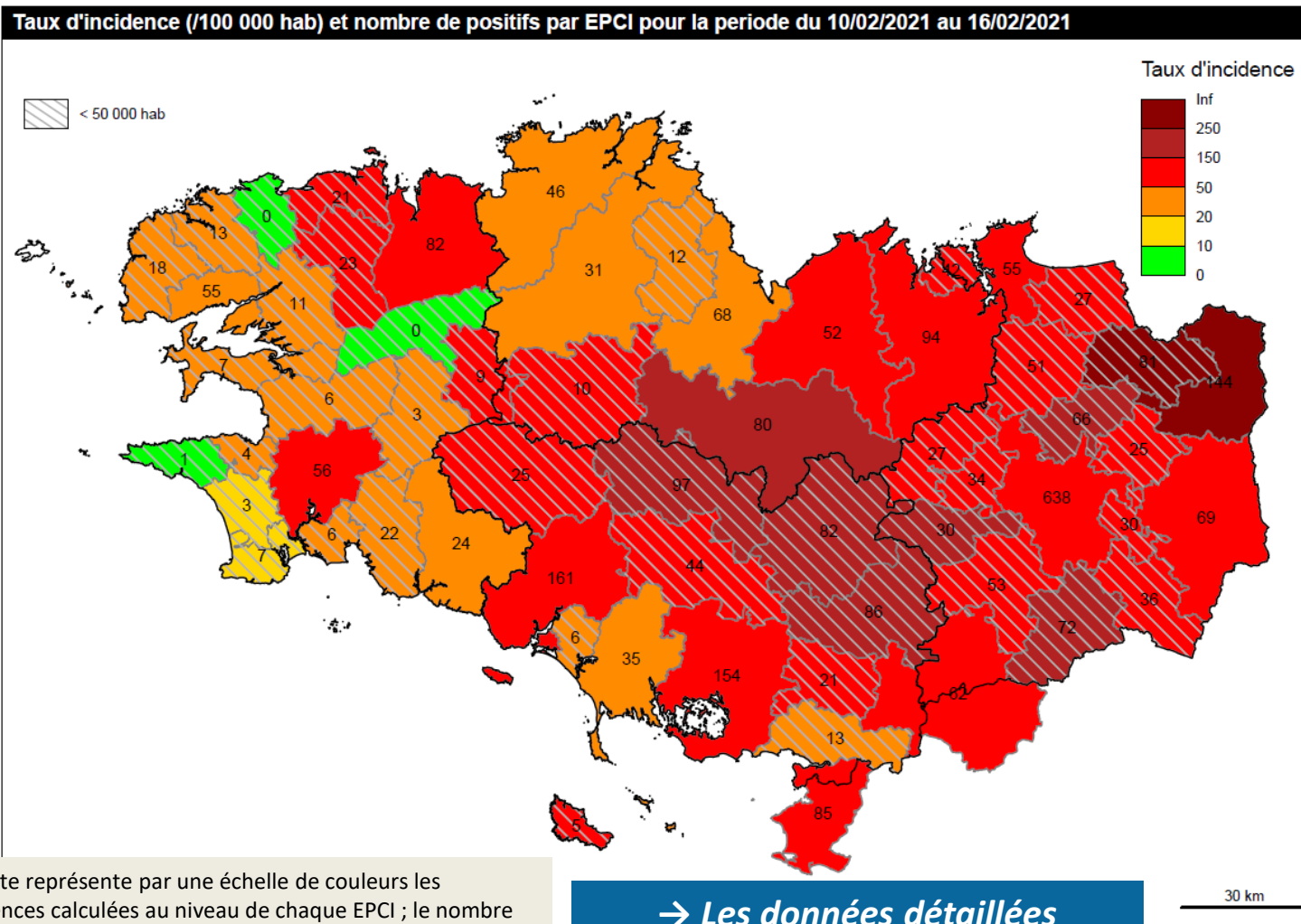
Source : Santé publique France, traitement national des données SIDEP (indicateurs mis à jour trois fois par semaine)

Taux d'incidence (pour 100 000 habitants) - période glissante de 7 jours



NOMBRE DE POSITIFS PAR EPCI

A noter : sur zones géographiques à faible population en terme de dénominateur, cet indicateur présente une variabilité très rapide. En effet, 10 cas seulement peuvent faire évoluer rapidement et de manière importante les taux d'incidence. **Ces données sont donc à interpréter avec beaucoup de vigilance**, mais elles traduisent néanmoins que le virus circule sur l'ensemble des territoires.



La carte représente par une échelle de couleurs les incidences calculées au niveau de chaque EPCI ; le nombre donné dans chaque EPCI représente le nombre de cas sur une période de 7 jours.

→ **Les données détaillées se trouvent en annexe**

POINT DE SITUATION CAMPAGNE DE TESTS PCR

Depuis le 4 mai 2020, **1 748 602 tests PCR ont été réalisés en Bretagne**, dont **67 317** du mercredi 10 au mardi 16 février. Ils se répartissent :

- **27 750** tests PCR en Ille-et-Vilaine ;
- **13 107** tests PCR dans le Morbihan ;
- **16 774** tests PCR dans le Finistère ;
- **9 868** tests PCR dans les Côtes d'Armor.

→ *Les données détaillées (tests PCR)
par département se trouvent en annexe*

A noter un taux de positivité 4,1 % du mercredi 10 au mardi 16 février (contre **3,99 % semaine précédente**) en Bretagne

- **Ille-et-Vilaine** : taux de positivité de 5,2 % ;
- **Morbihan** : taux de positivité de 4,7 % ;
- **Finistère** : taux de positivité de 2 % ;
- **Côtes d'Armor** : taux de positivité de 3,60 %.

- Rennes Métropole : taux de positivité de 4,8 %
- Brest Métropole : taux de positivité de 1,3 %

SUIVI DES CLUSTERS

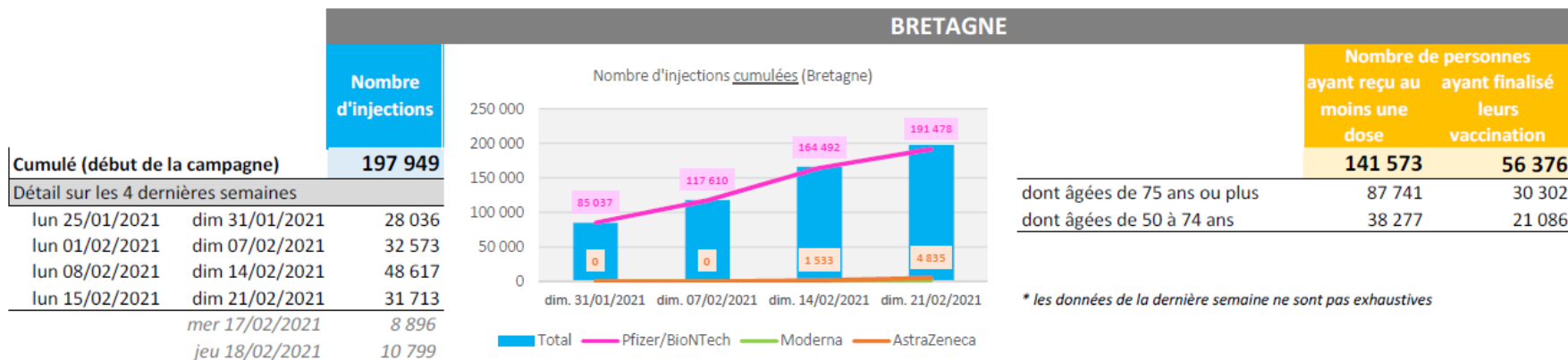
La Bretagne compte actuellement 124 clusters en cours d'investigation par l'ARS Bretagne :

- **21** dans les Côtes d'Armor (1 en crèche, 5 en milieu professionnel, 4 en milieu scolaire et universitaire, 4 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes handicapées, 3 en EHPAD et 2 en sphère privée) ;
- **20** dans le Finistère (1 en crèche, 3 en milieu professionnel, 2 en milieu scolaire et universitaire, 5 en établissement de santé, 3 en établissement pour personnes handicapées, 4 en EHPAD et 2 en sphère privée) ;
- **56** en Ille-et-Vilaine (12 en milieu professionnel, 10 en milieu scolaire et universitaire, 9 en établissement de santé, 1 en établissement pour personnes handicapées, 18 en EHPAD et 6 en sphère privée) ;
- **27** dans le Morbihan (6 en milieu professionnel, 8 en milieu scolaire et universitaire, 3 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes handicapées, 5 en EHPAD et 3 en sphère privée).

ACTUALITES

Vaccination COVID-19

Le suivi de la campagne de vaccination en Bretagne



Quatre nouveaux centres de vaccination en Ile-et-Vilaine

4 nouveaux centres de vaccination ouvriront lundi 22 février dans le Département d'Ile-et-Vilaine à Bain-de-Bretagne, Dol-de-Bretagne, Liffré et Montfort-sur-Meu.

Les RDV pourront être pris via

- Doctolib
- Par téléphone au 0805 690 821 (numéro vert unique - du lundi au vendredi, de 9h à 17h).

Merci de ne pas vous déplacer dans un centre de vaccination sans rendez-vous.

Grâce à la mobilisation de l'ensemble des professionnels de santé hospitaliers et libéraux et au partenariat avec les collectivités territoriales, l'Ile-et-Vilaine comptera ainsi, à partir du lundi 22 février, 12 sites de vaccination (hors centres réservés aux professionnels), répartis sur l'ensemble du département.

COVID-19 : la vaccination à votre porte...

La vaccination a débuté en début d'année dans les EHPAD et les centres hospitaliers. Elle s'est accélérée avec l'ouverture des centres de vaccination. Aujourd'hui, la campagne de vaccination contre la COVID-19 franchit un nouveau cap !

Afin de faciliter l'accès à la vaccination, des dispositifs se déploient au plus près des populations éligibles et isolées : **en zone rurale (exemple du « vaccimobile » du département d'Ille-et-Vilaine), dans des lieux d'hébergement pour personnes âgées ou encore sur les îles.**

Objectif : intervenir au plus près des lieux de vie et décupler ainsi les capacités de vaccination.

Un « vaccimobile » pour faciliter l'accès à la vaccination COVID-19 des personnes âgées

Depuis lundi 15 février et durant 4 semaines, le Service départemental d'incendie et de secours d'Ille-et-Vilaine (SDIS35) sillonnera le département à bord d'un véhicule dédié à la vaccination COVID-19 : le « vaccimobile ».

Accessible du lundi au vendredi, de 9h à 13h et de 14h à 16h, ce dispositif permet l'accès à la vaccination des personnes âgées de plus de 75 ans isolées à domicile, qui ne peuvent se déplacer pour rejoindre un centre de vaccination. Un médecin accompagné d'un infirmier et de deux sapeurs-pompiers sont présents pour l'accueil des habitants.

Les rendez-vous sont pris par les mairies, qui ont recensé les personnes âgées volontaires pour recevoir le vaccin contre la COVID-19. Elles se sont également organisées pour assurer le transport de ces personnes.

Le « vaccimobile » est une initiative portée par la préfecture d'Ille-et-Vilaine, la sous-préfecture de Redon, l'ARS Bretagne et le SDIS35, qui concourt à **la diversification des modalités de vaccination.**

800 vaccins devraient ainsi être administrés d'ici la mi-mars, à hauteur de 200 vaccins par semaine.



Photo © SDIS 35

Le « vaccimobile » fut présent cette semaine à Val d'Anast, Saint-Seglin et Mernel.

A venir :

- lundi 22 février matin à Bovel et après-midi à Loutehel
- mardi 23 février à La Chapelle-Bouëxic
- mercredi 24 février à Comblessac
- jeudi 25 février à Les Brulais

→ **Informations sur www.bretagne.ars.sante.fr**

Les premières vaccinations dans les îles du Finistère

Afin de garantir l'accès de celles et ceux qui sont le plus éloignés des centres de vaccination, la préfecture du Finistère, l'ARS Bretagne et le service départemental d'incendie et de secours, en étroite collaboration avec les mairies et les professionnels de santé du territoire, ont déployé jeudi 18 et vendredi 19 février **une campagne de vaccination sur les îles du Ponant : Batz, Molène, Ouessant et Sein.**

540 personnes, âgées de plus de 75 ans, à risques de développer une forme grave de la COVID-19 ou soignants de plus de 50 ans **ont bénéficié de cette campagne.**



Photos © Préfecture du Finistère

Dispositif « Médiateurs de lutte anti-COVID »

Dans le cadre de la stratégie nationale « Tester-Alerter-Protéger », l'ARS Bretagne et les Préfectures de département, déploient les « Médiateurs de lutte anti-covid » sur l'ensemble de la région. Organisés en équipes mobiles, ces médiateurs renforceront localement les capacités de dépistage et actions de prévention afin rompre rapidement les chaînes de contamination.

En Bretagne, les premiers Médiateurs de lutte anti-covid sont opérationnels depuis le 15 février 2021 (slide suivante : **opération Ménimur**). D'ici la fin du mois de mars, la région pourra compter sur près de 600 Médiateurs de lutte anti-covid, au regard des besoins au sein des territoires.

Ces médiateurs seront mobilisés par l'Association départementale de protection de civile et l'Ordre de Malte dans le Finistère, l'Association française de la Croix rouge dans le Morbihan et les Associations départementales de protection civile dans les Côtes d'Armor et l'Ille-et-Vilaine, afin d'intervenir sur des opérations en proximité permettant :

- **d'effectuer des tests de dépistage au plus près des besoins et des lieux de vie** (campus universitaire, grades entreprises, lieux publics) ;
- **d'accélérer la rupture des chaînes de transmission en cas de résultat positif** (identification des cas contacts, conduite à tenir sur les mesures d'isolement...)
- **de délivrer des messages de sensibilisation et de prévention**, notamment en lien avec les modes de contamination.

Ces interventions peuvent être planifiées de manière programmées ou déployées sans délai selon l'analyse de la situation épidémique locale effectuée par l'ARS, y compris les week-end et jours fériés.

Les médiateurs de lutte anti-Covid sont **des agents polyvalents**, élaborant l'accueil administratif, le prélèvement nasopharyngé, l'analyse des tests antigéniques, la délivrance de messages de prévention, l'orientation vers une structure d'appui à l'isolement, l'initiation de la démarche de contact-tracing, sous la supervision d'un professionnel de santé. Dans ce cadre, **chaque Médiateur de lutte anti-covid suit une formation** sur la base d'un module à distance, dispensé par l'Ecole nationale des hautes études en santé publique, et d'un enseignement pratique en présentiel porté par les IFSI, Associations départementales de protection civile, IREPS-CPAM.

Les Médiateurs de lutte anti-covid doivent être titulaires du baccalauréat ou d'un niveau CAP-BEP dans le domaine sanitaire ou social. Demandeurs d'emploi, étudiants, volontaires du service civique peuvent être recrutés sous cette condition de diplôme. Les structures comme les entreprises, les collectivités, les universités peuvent aussi former des agents en poste pour qu'ils prennent les fonctions de Médiateur de lutte anti-covid.

→ Pour plus d'informations : www.bretagne.ars.sante.fr

COVID-19 : une campagne de dépistage à Ménimur (Vannes) pour freiner la propagation des variants brésiliens et sud-africains

Compte tenu de la détection de cas variants COVID-19 sud-africain et brésilien dans le quartier de Ménimur à Vannes, l'ARS Bretagne a déployé une campagne de dépistage à l'encontre des habitants, du 16 au 18 février.

Objectif : inviter les résidents à réaliser, en cas de symptômes ou de risques, un test antigénique gratuit afin de disposer d'une image à l'instant T pour évaluer la situation et circonscrire la circulation du virus. Une opération qui entre pleinement dans le cadre de la stratégie nationale « Tester, alerter, protéger ».

Les professionnels de santé du quartier ont, quant à eux, pu réaliser un test PCR en laboratoire ou à l'hôpital.

Infirmiers et médiateurs de lutte anti-COVID (personnels de la Croix-Rouge) ont été mobilisés dans le cadre de cette opération, épaulés par des travailleurs sociaux venus accueillir le public au centre de dépistage et faire le lien avec le personnel soignant.

A ce jour, les dépistages n'ont pas révélés de hausse des contaminations : sur 250 tests environ, seuls quatre se sont révélés positifs.

De telles campagnes seront amenées à être renouvelée dans les secteurs où le taux d'incidence augmentera de manière significative dans le Morbihan.

SOYEZ ACTEUR DE LA LUTTE CONTRE LA #COVID19 : TÉLÉCHARGEZ #TOUSANTICOVID

- ✓ Etre prévenu en cas de contact à risque
- ✓ Rester informé de l'évolution de l'épidémie & des mesures sanitaires
- ✓ Accéder aux outils numériques pour continuer à vous protéger & protéger les autres

→ <https://bonjour.tousanticovid.gouv.fr/>



testeur COVID-19 tester
alerter protéger

Soyez alerté et alertez les personnes en cas d'exposition à la Covid-19

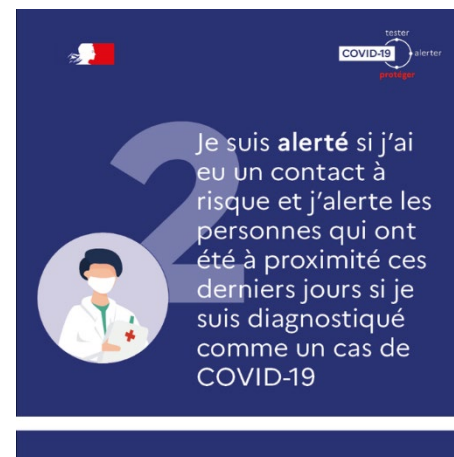


#TousAntiCovid



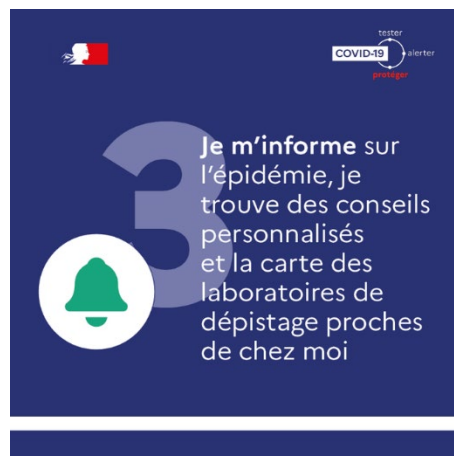
testeur COVID-19 tester
alerter protéger

1 J'active l'application notamment dans les lieux où la distanciation sociale est difficile à mettre en œuvre



testeur COVID-19 tester
alerter protéger

2 Je suis alerté si j'ai eu un contact à risque et j'alerte les personnes qui ont été à proximité ces derniers jours si je suis diagnostiqué comme un cas de COVID-19



testeur COVID-19 tester
alerter protéger

3 Je m'informe sur l'épidémie, je trouve des conseils personnalisés et la carte des laboratoires de dépistage proches de chez moi



gouvernement.fr/info-coronavirus

Télécharger l'application

DEPOSEZ SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store



POUR SUIVRE TOUTES NOS ACTUALITES EN REGION

• Site ARS Bretagne

www.bretagne.ars.sante.fr

Le site internet de l'ARS est mis à jour régulièrement pour vous permettre de suivre l'évolution de la situation et délivrer les informations pratiques à destination des professionnels de santé et de la population. Elles sont accessibles directement dès la page d'accueil, ou dans notre dossier complet dédié au COVID-19 (onglet « Santé et prévention » > « Veille et sécurité sanitaires » > « Coronavirus ») :



Réseau social ARS Bretagne



[Agence régionale de sante Bretagne](https://www.linkedin.com/company/ars-bretagne/)



www.facebook.com/arsbretagne/



[@ARSBretagne](https://twitter.com/ARSBretagne)

ARS BRETAGNE - 20200328

• Site préfecture Bretagne

www.bretagne.gouv.fr

ACTUALITÉS

10/06/2020
Coronavirus - le point de situation en Bretagne

19/05/2020
Covid-19 : un plan de relance pour le tourisme

05/05/2020
Le protocole national de déconfinement pour les entreprises



Réseau social préfecture Bretagne



[Préfet de Bretagne et d'Ille et Vilaine](https://www.facebook.com/bretagne.gouv.fr/)



[@bretanegouv](https://twitter.com/bretanegouv)

• Site rectorat Bretagne

www.ac-rennes.fr



ANNEXES

DONNÉES SANITAIRES* PAR DEPARTEMENT

**Données au 19 février 2021*

Ille-et-Vilaine

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

- 29 en service de réanimation;
- 358 autres modes d'hospitalisation ;
- 1 935 retours à domicile ;
- 476 décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.

Morbihan

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

- 10 en service de réanimation;
- 148 autres modes d'hospitalisation ;
- 1 231 retours à domicile ;
- 278 décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.

Finistère

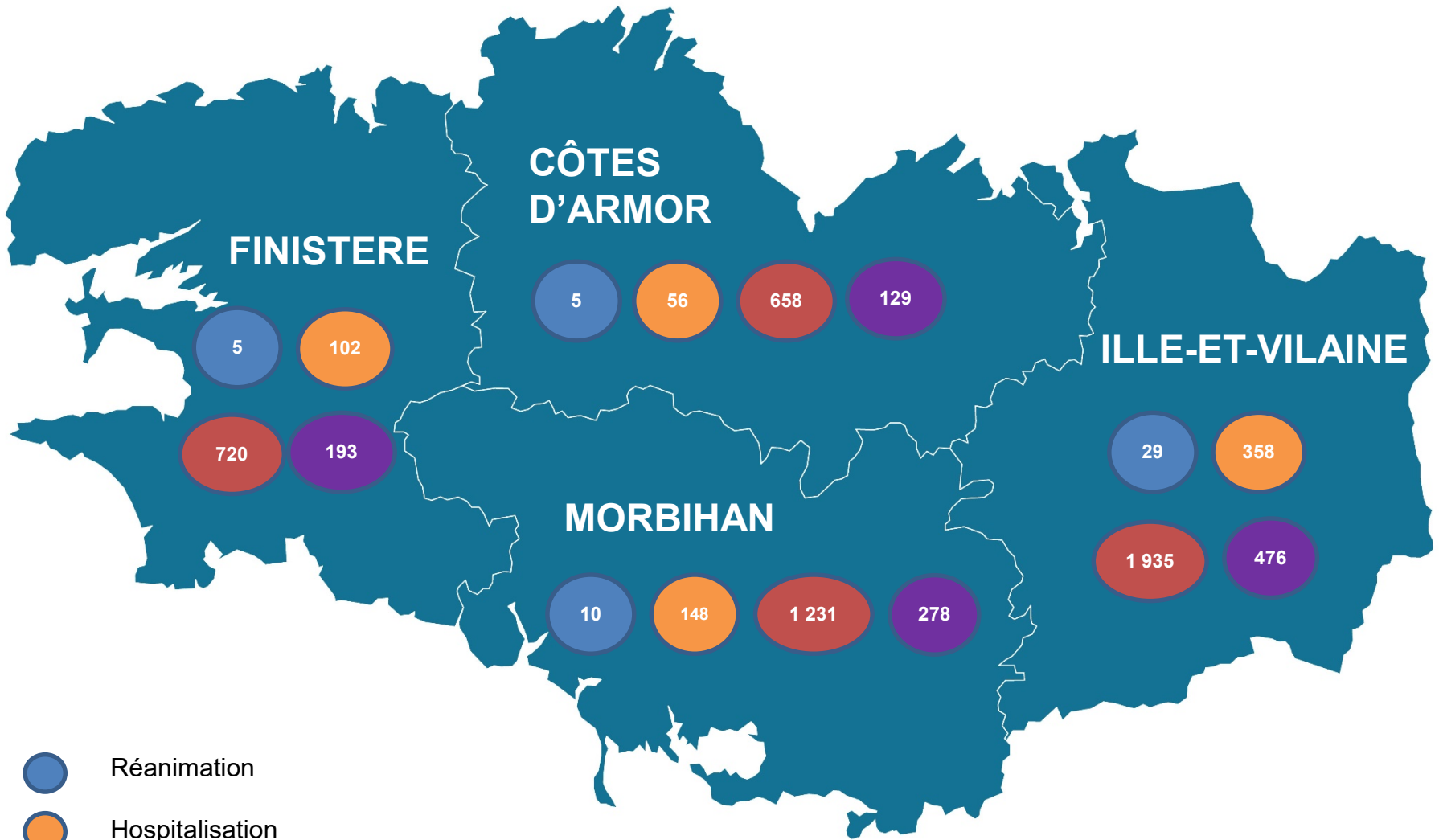
Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :





- 5 en service de réanimation;
- 102 autres modes d'hospitalisation ;
- 720 retours à domicile ;
- 193 décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.

Côtes d'Armor

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

- 5 en service de réanimation;
- 56 autres modes d'hospitalisation ;
- 658 retours à domicile ;
- 129 décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.



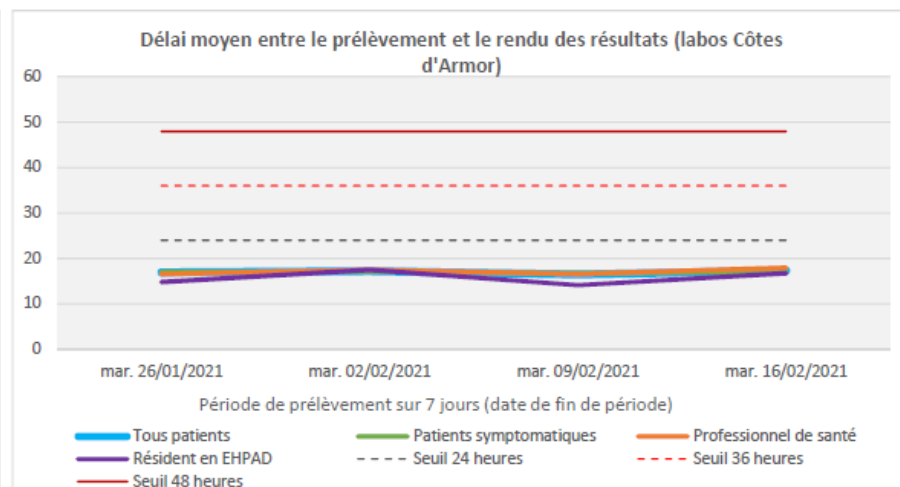
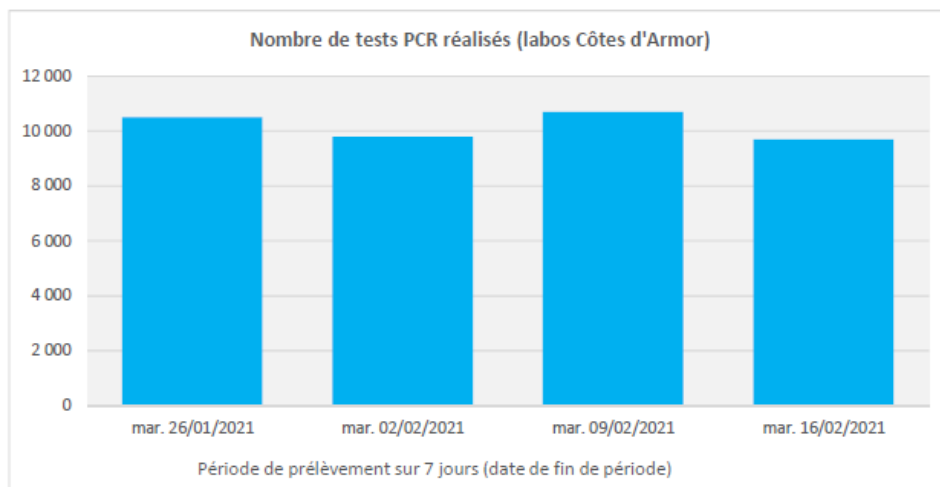
-  Réanimation
-  Hospitalisation
-  Retours à domicile
-  Décès à l'hôpital

Dynamique de dépistage des laboratoires localisés dans les Côtes d'Armor

		Ensemble de patients							Patients sympt. ⁽²⁾		Prof. de santé ⁽³⁾		Résidents en EHPAD ⁽⁴⁾		
		Nombre de prélèvements				Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	% résultats en moins de ⁽¹⁾			Nb prélèv.	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	Nb prélèv.	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	Nb prélèv.	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾
PUBLIC	PRIVE	TOTAL	Evo (%)	24h	36h		48h								
Cumulé depuis le 04/05/2020		287 589													
Détail sur les 4 dernières semaines glissantes (à partir de j-3)															
mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	2 425	8 074	10 499		17,0	85,3%	96,6%	98,2%	2 148	17,1	1 476	16,6	1 116	14,8
mer 27/01/2021	mar 02/02/2021	2 585	7 205	9 790 ↓	-6,8%	17,3	83,1%	96,9%	98,1%	2 168	17,1	1 345	17,5	592	17,5
mer 03/02/2021	mar 09/02/2021	2 830	7 877	10 707 →	9,4%	16,5	86,0%	96,6%	98,0%	2 455	16,8	1 786	16,6	632	14,2
mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	2 361	7 325	9 686 ↓	-9,5%	17,3	83,4%	96,1%	98,2%	1 664	17,1	1 471	18,0	670	16,8

↑ Evolution supérieure à 10% ⁽¹⁾ sont pris en compte les tests PCR pour lesquels le délai entre le prélèvement et le rendu des résultats est inférieur à 2 semaines (ces délais importants sont dus à des rattrapages de flux qui n'ont pas pu être remontés dans SIDEP directement).
 → Evolution comprise entre 0 et 10%
 ↓ Evolution inférieure à 0%

⁽²⁾ patients déclarant des symptômes (quelque soit le moment d'apparition)
⁽³⁾ patients déclarant être un professionnel de santé
⁽⁴⁾ patients déclarant résider en EHPAD

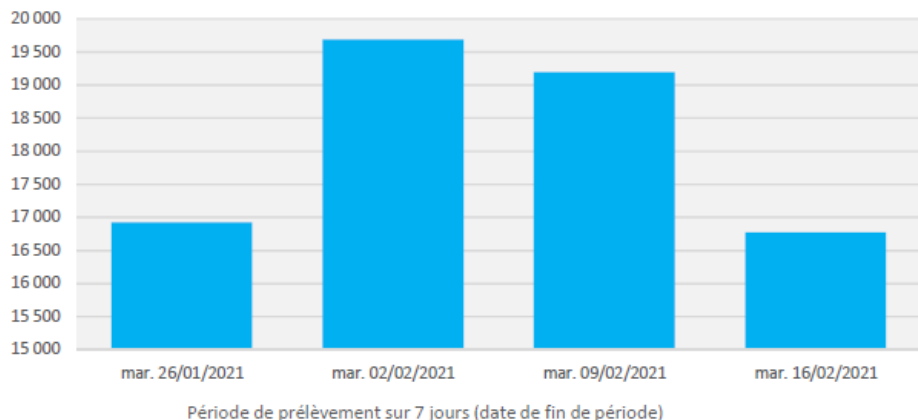


Dynamique de dépistage des laboratoires localisés dans le Finistère

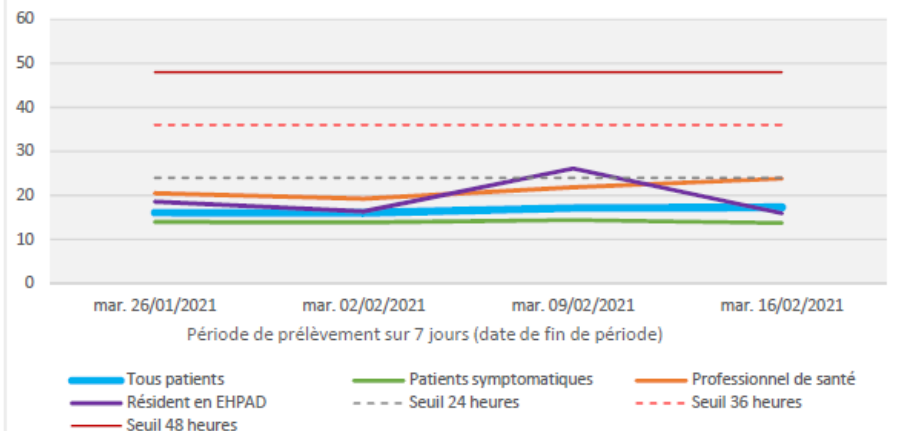
Ensemble de patients					Patients sympt. ⁽²⁾		Prof. de santé ⁽³⁾		Résidents en EHPAD ⁽⁴⁾					
Nombre de prélèvements				Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	% résultats en moins de ⁽¹⁾			Nb prélèv.	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	Nb prélèv.	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	Nb prélèv.	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	
PUBLIC	PRIVE	TOTAL	Evo (%)		24h	36h	48h							
Cumulé depuis le 04/05/2020					456 612									
Détail sur les 4 dernières semaines glissantes (à partir de j-3)														
mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	3 804	13 118	16 922	16,1	87,8%	95,7%	97,3%	3 210	13,9	1 613	20,5	313	18,6
mer 27/01/2021	mar 02/02/2021	4 541	15 151	19 692 ↑ 16,4%	16,0	88,6%	96,4%	97,2%	3 337	13,9	2 246	19,2	362	16,3
mer 03/02/2021	mar 09/02/2021	4 045	15 147	19 192 ↓ -2,5%	17,1	85,2%	93,9%	95,4%	3 443	14,4	2 832	21,8	678	26,1
mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	3 925	12 849	16 774 ↓ -12,6%	17,3	84,6%	93,1%	94,5%	2 862	13,7	2 461	23,8	455	15,9

↑ Evolution supérieure à 10% ⁽¹⁾ sont pris en compte les tests PCR pour lesquels le délai entre le prélèvement et le rendu des résultats est inférieur à 2 semaines (ces délais importants sont dus à des rattrapages de flux qui n'ont pas pu être remontés dans SIDEP directement).
→ Evolution comprise entre 0 et 10% ⁽²⁾ patients déclarant des symptômes (quelque soit le moment d'apparition)
↓ Evolution inférieure à 0% ⁽³⁾ patients déclarant être un professionnel de santé
⁽⁴⁾ patients déclarant résider en EHPAD

Nombre de tests PCR réalisés (labos Finistère)



Délai moyen entre le prélèvement et le rendu des résultats (labos Finistère)



Dynamique de dépistage des laboratoires localisés en Ile-et-Vilaine

		Ensemble de patients				Patients sympt. ⁽²⁾		Prof. de santé ⁽³⁾		Résidents en EHPAD ⁽⁴⁾				
		Nombre de prélèvements		Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	% résultats en moins de ⁽¹⁾			Nb prélèv.	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	Nb prélèv.	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	Nb prélèv.	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	
PUBLIC	PRIVE	TOTAL	Evo (%)		24h	36h	48h							
Cumulé depuis le 04/05/2020		656 771												
Détail sur les 4 dernières semaines glissantes (à partir de j-3)														
mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	3 361	22 027	25 388	14,4	91,9%	99,1%	99,6%	6 300	14,7	3 749	13,9	1 138	15,7
mer 27/01/2021	mar 02/02/2021	4 298	24 216	28 514 ↑ 12,3%	15,0	93,7%	98,3%	99,4%	6 688	15,1	4 514	15,1	1 693	17,0
mer 03/02/2021	mar 09/02/2021	4 277	26 580	30 857 → 8,2%	14,6	91,0%	97,9%	98,7%	6 945	14,4	4 438	14,6	1 871	15,6
mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	3 742	24 008	27 750 ↓ -10,1%	12,4	95,7%	99,4%	99,6%	6 125	13,0	3 921	11,8	1 160	12,3

↑ Evolution supérieure à 10%

→ Evolution comprise entre 0 et 10%

↓ Evolution inférieure à 0%

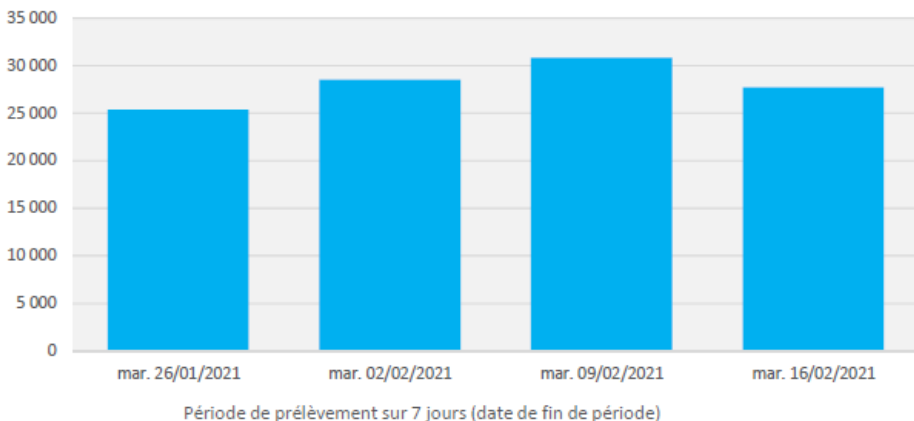
⁽¹⁾ sont pris en compte les tests PCR pour lesquels le délai entre le prélèvement et le rendu des résultats est inférieur à 2 semaines (ces délais importants sont dus à des rattrapages de flux qui n'ont pas pu être remontés dans SIDEP directement).

⁽²⁾ patients déclarant des symptômes (quelque soit le moment d'apparition)

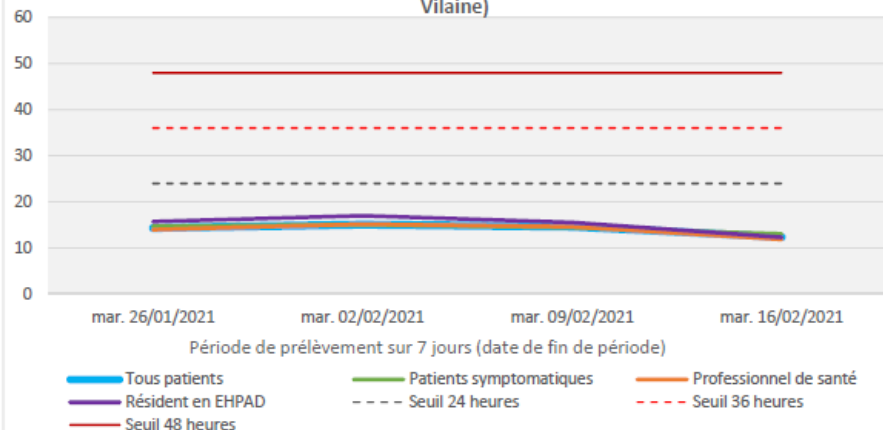
⁽³⁾ patients déclarant être un professionnel de santé

⁽⁴⁾ patients déclarant résider en EHPAD

Nombre de tests PCR réalisés (labos Ile-et-Vilaine)



Délai moyen entre le prélèvement et le rendu des résultats (labos Ile-et-Vilaine)



Dynamique de dépistage des laboratoires localisés dans le Morbihan

Ensemble de patients					Patients sympt. ⁽²⁾		Prof. de santé ⁽³⁾		Résidents en EHPAD ⁽⁴⁾					
Nombre de prélèvements				Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	% résultats en moins de ⁽¹⁾			Nb prélèv.	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	Nb prélèv.	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾			
PUBLIC	PRIVE	TOTAL	Evo (%)		24h	36h	48h							
Cumulé depuis le 04/05/2020					347 630									
Détail sur les 4 dernières semaines glissantes (à partir de j-3)														
mer 20/01/2021	mar 26/01/2021	2 683	10 624	13 307	12,5	92,2%	97,6%	98,0%	2 973	11,8	1 664	14,4	633	17,2
mer 27/01/2021	mar 02/02/2021	3 358	11 300	14 658 ↑ 10,2%	11,3	95,2%	99,4%	99,8%	3 399	10,5	2 118	12,1	805	16,0
mer 03/02/2021	mar 09/02/2021	2 853	11 125	13 978 ↓ -4,6%	11,3	95,9%	99,1%	99,5%	3 462	10,4	1 661	12,2	557	14,4
mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	2 474	10 633	13 107 ↓ -6,2%	10,9	95,3%	99,7%	99,8%	2 806	9,9	1 330	11,8	669	17,6

↑ Evolution supérieure à 10%

→ Evolution comprise entre 0 et 10%

↓ Evolution inférieure à 0%

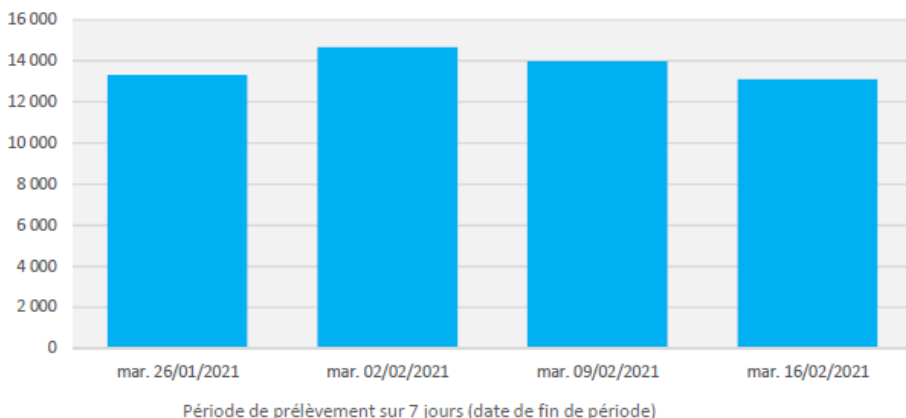
⁽¹⁾ sont pris en compte les tests PCR pour lesquels le délai entre le prélèvement et le rendu des résultats est inférieur à 2 semaines (ces délais importants sont dus à des rattrapages de flux qui n'ont pas pu être remontés dans SIDEP directement).

⁽²⁾ patients déclarant des symptômes (quelque soit le moment d'apparition)

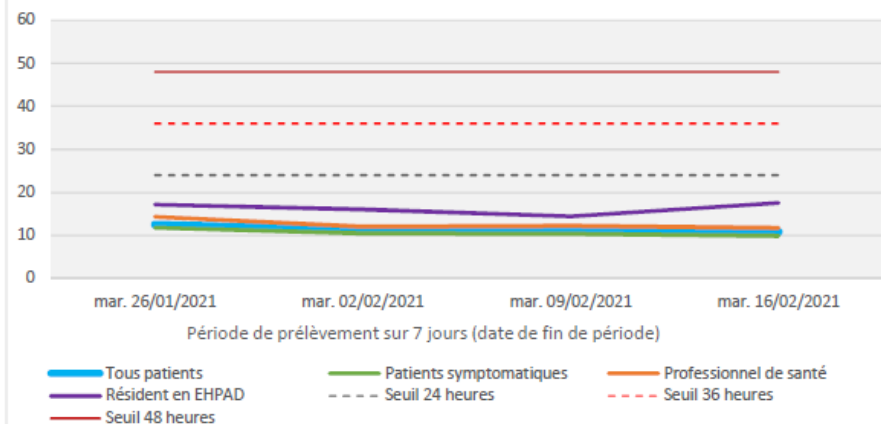
⁽³⁾ patients déclarant être un professionnel de santé

⁽⁴⁾ patients déclarant résider en EHPAD

Nombre de tests PCR réalisés (labos Morbihan)



Délai moyen entre le prélèvement et le rendu des résultats (labos Morbihan)



Suivi épidémiologique – détail par EPCI*

*Données au 19 février 2021

EPCI	Période d'analyse		Population 2017	Taux d'incidence	Taux de positivité	
	Du (inclus)	au (inclus)				
243500139	Rennes Métropole	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	456 660	139,80	4,80
242900314	Brest Métropole	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	209 151	26,20	1,30
200042174	CA Lorient Agglomération	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	204 582	78,60	4,50
200067932	CA Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	169 405	90,90	3,50
200069409	CA Saint-Brieuc Armor Agglomération	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	151 067	45,30	2,70
200068120	CA Quimper Bretagne Occidentale	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	99 923	56,50	2,70
200065928	CA Lannion-Trégor Communauté	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	99 170	46,00	2,50
200068989	CA Dinan Agglomération	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	96 654	97,20	4,30
200043123	CC Auray Quiberon Terre Atlantique	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	87 235	39,70	2,10
243500782	CA du Pays de Saint Malo Agglomération	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	84 701	65,20	3,20
200039022	CA Vitré Communauté	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	82 350	83,30	3,90
244400610	CA de la Presqu'île de Guérande Atlantique (CAP ATLANTIQUE)	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	76 152	112,20	4,10
200067981	CA Guingamp-Paimpol Agglomération de l'Armor à l'Argoat	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	73 234	43,00	2,30
200069391	CA Lamballe Terre et Mer	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	67 052	77,20	4,10
243500741	CA Redon Agglomération	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	67 585	91,80	3,80
242900835	CA Morlaix Communauté	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	63 958	128,80	3,70
200072452	CA Fougères Agglomération	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	56 775	253,10	8,50
242900694	CA Quimperlé Communauté	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	55 433	43,00	2,90
200067460	CC Loudéac Communauté - Bretagne Centre	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	51 063	157,20	8,70
242900769	CA Concarneau Cornouaille Agglomération	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	49 896	43,60	1,90 *
242900801	CC du Pays de Landerneau-Daoulas	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	48 262	22,20	1,20 *
242900074	CC du Pays d'Iroise	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	48 099	36,80	1,90 *
245614433	CC Pontivy Communauté	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	46 373	208,80	9,00 *
200043990	CC Vallons de Haute-Bretagne Communauté	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	44 554	118,90	4,40 *
200067221	CC Centre Morbihan Communauté	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	43 013	102,30	6,30 *
200066777	CC Ploërmel Communauté	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	42 351	193,40	9,70 *
242900553	CC du Pays des Abers	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	40 916	30,80	1,60 *
200066785	CC de l'Oust à Brocéliande	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	39 214	218,60	9,00 *
242900702	CC du Pays Bigouden Sud	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	37 232	17,60	1,10 *
243500667	CC Val d'Ille-Aubigné	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	37 051	177,60	6,70 *
243500733	CC Bretagne Romantique	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	35 924	141,00	5,50 *
242900751	CC du Pays de Landivisiau	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	32 964	69,00	3,30 *

Suivi épidémiologique – détail par EPCI*

EPCI	Période d'analyse		Population 2017	Taux d'incidence	Taux de positivité		
	Du (inclus)	au (inclus)					
200070662	CC Bretagne Porte de Loire Communauté	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	32 729	220,20	8,20	*
200067072	CC Haut-Léon Communauté	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	31 515	68,10	2,30	*
200069086	CC Leff Armor Communauté	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	31 122	39,40	2,20	*
243500725	CC Côte d'Emeraude	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	31 303	135,60	5,00	*
242900660	CC du Pays Fouesnantais	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	27 657	23,20	1,40	*
242900793	CC Communauté Lesneven Côte des Légendes	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	27 394	1,40	0,10	*
200027027	CC Arc Sud Bretagne	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	27 591	48,20	2,20	*
200038990	CC de Saint-Méen Montauban	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	26 938	101,80	4,30	*
243500634	CC de La Roche aux Fées	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	26 898	133,20	5,60	*
243500659	CC Pays de Châteaugiron Communauté	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	26 611	111,50	4,20	*
243500774	CC Liffré-Cormier Communauté	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	26 373	94,20	3,70	*
243500550	CC Montfort Communauté	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	26 069	130,80	5,00	*
245614417	CC Roi Morvan Communauté	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	24 837	101,80	6,80	*
200070670	CC du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	24 010	113,80	6,20	*
245614383	CC Questembert Communauté	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	23 590	91,00	3,90	*
200067247	CC Pleyben-Châteaulin-Porzay	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	22 887	27,70	1,70	*
200066868	CC Presqu'île de Crozon-Aulne maritime	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	22 779	32,20	1,80	*
200070688	CC Couesnon Marches de Bretagne	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	22 488	362,00	7,60	*
242200715	CC du Kreiz-Breizh (CCKB)	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	18 370	55,10	4,00	*
243500618	CC de Brocéliande	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	18 713	162,20	6,90	*
242900645	CC Douarnenez Communauté	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	18 092	23,60	1,20	*
242900710	CC du Haut Pays Bigouden	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	18 018	18,10	1,20	*
245600440	CC de Blavet Bellevue Océan	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	18 060	32,30	2,40	*
242900744	CC Poher Communauté	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	15 420	59,70	3,60	*
242900629	CC Cap Sizun - Pointe du Raz	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	15 350	8,10	0,60	*
242900561	CC de Haute Cornouaille	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	14 863	21,70	1,50	*
200067197	CC Monts d'Arrée Communauté	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	7 719	5,50	0,40	*
245600465	CC de Belle Ile en Mer	mer 10/02/2021	mar 16/02/2021	5 460	92,70	7,00	*

Source : Santé publique France, traitement national des données SIDEP (résultats de prélèvements des patients bretons, tous laboratoires confondus)

*A une échelle inférieure à 50 000 habitants, les indicateurs sont considérés instables.

Taux d'incidence (pour 100 000 habitants) : nombre de nouveaux cas postifs au COVID-19 survenus sur une période de 7 jours, rapporté au nombre d'habitants.

Cellule sur fond jaune : taux d'incidence supérieur à 10 cas pour 100 000 habitants / Cellule sur fond orange clair : taux d'incidence supérieur à 50 cas pour 100 000 habitants

Cellule sur fond orange foncé : taux d'incidence supérieur à 150 cas pour 100 000 habitants / Cellule sur fond rouge : taux d'incidence supérieur à 250 cas pour 100 000 habitants

Taux de positivité (%) : nombre de cas positifs au COVID-19, survenus sur une période de 7 jours, rapporté au nombre de personnes testées sur une période de 7 jours.

Cellule sur fond jaune : taux de positivité supérieur à 5% / cellule sur fond orange clair : taux de positivité supérieur à 10%.

Taux d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19

**Données au 19 février 2021*

	Etablissements sanitaires de Bretagne	Etablissements sanitaires des Côtes d'Armor	Etablissements sanitaires du Finistère	Etablissements sanitaires d' Ille-et-Vilaine	Etablissements sanitaires du Morbihan	EPCI Rennes (CHU Rennes)	EPCI Brest (CHU Brest, Hôp. Armées)
Nombre de patients atteints de COVID-19 présents en services de réanimation et dans les autres services de soins critiques (USI, USC)	49	5	5	29	10	24	2
Capacité initiale des unités de réanimation adultes (nombre de lits installés au 31/12/2019, hors USI et USC)	162	14	66	60	22	50	46
Taux d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19	30,2%	35,7%	7,6%	48,3%	45,5%	48,0%	4,3%

Taux d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 : nombre de patients atteints de COVID-19 pris en charge en services de réanimation dans les établissements sanitaires bretons rapporté à la capacité initiale en lits de réanimation adultes des établissements bretons (méthodologie nationale).

La construction de cet indicateur peut entraîner une sur-estimation du taux d'occupation d'une part, parce que les patients atteints de COVID-19 peuvent occuper des lits en USI ou en USC et d'autre part parce la capacité initiale ne tient pas compte des ouvertures dérogatoires de lits de réanimation.

Cellule sur fond vert : taux inférieur à 30%

Cellule sur fond jaune : taux compris entre 30% et 60%

Cellule sur fond orange : taux supérieur à 60%

Taux d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 dans les établissements de santé bretons

